



VILLE D'ARAMON
Commande Publique
Place Pierre RAMEL
30390 ARAMON
04 66 57 38 06
finances@aramon.fr

REFECTION ET CREATION DE SIGNALISATION HORIZONTALE

**Marché à Procédure Adaptée
Marché à Bons de commande**

18.T.01

**ACTE D'ENGAGEMENT
A.E.**

Date limite de réception des offres : mardi 11/09/2018

Table des matières

I. MAITRISE D'OUVRAGE	2
II. CONTRACTANT(S).....	2
III. OBJET DU MARCHE	4
IV. DUREE DU MARCHE	4
V. OFFRE DE PRIX	5
VI. PAIEMENTS.....	5
VII. DELAIS D'EXECUTION	5
VIII. AFFIRMATION SUR L'HONNEUR.....	5
IX. ASSURANCES.....	6
X. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE	6
XI. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR	6
<i>ANNEXE 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE</i>	9
<i>ANNEXE 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS/REPARTITION DES PRESTATIONS .</i>	14

I. MAITRISE D'OUVRAGE

Maître d'ouvrage

Ville d'ARAMON
Place Pierre RAMEL
30 390 ARAMON
04 66 57 38 00
www.aramon.fr

Nom, Prénom,
Qualité du signataire du marché :

PRONESTI, Michel
Maire de la Ville d'ARAMON

Pouvoir adjudicateur ayant reçu délégation de compétence conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, par la **délibération du Conseil Municipal n°2018.54 du 12 juin 2018.**

Personne habilitée à donner les renseignements

prévus à l'article 109 du Code des Marchés Publics : Madame la Trésorière d'ARAMON

Référence du comptable assignataire de la dépense : Madame la Trésorière d'ARAMON
4 Rue des Halles
30 390 ARAMON
04 66 57 00 34

Le présent marché est passé en vertu des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, régissant la procédure adaptée.

II. CONTRACTANT(S)

Contractant unique

M/Mme	contractant personnellement,	
La société		
RCS		
Représentée par	dûment habilité(e),	
Adresse		
Téléphone		
Télécopie		
Courriel		
Code NAF	N° SIRET	
TVA intracommunautaire		

Les cocontractants soussignés, engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

- conjoints (cf. grille de répartition des prestations annexée)
 - solidaires, les unes des autres
- et désignées dans le marché sous le nom « Entreprise ».

Cotraitant A :

M/Mme		contractant personnellement,
La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Téléphone		
Télécopie		
Courriel		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		

Cotraitant B :

M/Mme		contractant personnellement,
La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Téléphone		
Télécopie		
Courriel		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		

L'entreprise, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

.....

dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- conjoint**

- solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 1 (ou dans un formulaire DC4 Déclaration de sous-traitance).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.),

Après avoir produit toutes les attestations prévues aux articles 48, 49, 50,51,52 et 54 du Code des Marchés Publics,

AFFIRME(NT), sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGE(NT), sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter les missions objets du marché aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

III. OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché :

Le présent marché concerne un marché de travaux relatifs à la réfection et à la réalisation de marquage au sol.

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques sont indiquées le Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

Lieu(x) d'exécution : Commune d'ARAMON

Forme du marché :

Marché à procédure Adaptée (Article 27 du CMP)

Marché à bon de commandes avec un maximum fixé à 29 000 € HT

Classification :

Les classifications principales et complémentaires conformes au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) sont :

Classification principale

Travaux de marquage routier: 45233221-4

IV. DUREE DU MARCHÉ

Le marché commencera à compter de la notification du marché par la personne publique. Le marché est conclu pour une durée de douze (12) mois soit un (1) an. Le marché peut être reconduit deux (2) fois par reconduction expresse de la personne publique. La durée totale du marché ne pourra être supérieure à trente-six (36) mois.

Le pouvoir adjudicateur doit, à chaque fois, se prononcer par écrit au moins un (2) mois avant la fin de la durée de validité du marché ; elle est considérée avoir refusé la reconduction du marché si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Le titulaire peut refuser la reconduction du marché par décision écrite notifiée à la personne responsable du marché dans un délai de quinze (15) jours à compter de la notification de la décision de reconduction. Le titulaire est réputé avoir accepté la reconduction s'il ne prend aucune décision à l'issue de ce délai.

V. OFFRE DE PRIX

Le présent marché conformément est traité à prix unitaires.

Les travaux à exécuter seront rémunérés sur la base des prix figurant dans le Bordereau de Prix.

Le montant maximum des commandes est de 29 000 € HT. Ce montant maximum s'entend par période de 12 mois.

VI. PAIEMENTS

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon le Bordereau des Prix et l'éventuelle répartition jointes en annexe.

Contractant unique ou cotraitant A :

Compte ouvert au nom de		
Sous le numéro		Clé RIB
Banque		
Code Banque		Code Guichet

Cotraitant B :

Compte ouvert au nom de		
Sous le numéro		Clé RIB
Banque		
Code Banque		Code Guichet

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

VII. DELAIS D'EXECUTION

Les délais d'exécution seront fixés sur chaque ordre de service valant bon de commande.

Il n'est pas fixé de période de préparation. Cependant, lorsque la nature des travaux l'exige, la période de préparation est comprise dans le délai d'exécution qui ne peut pas être supérieur à 30 jours calendaires.

VIII. AFFIRMATION SUR L'HONNEUR

- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à mes torts exclusifs, ne pas tomber
- J'affirme, sous peine de résiliation du marché à ses torts exclusifs, que la société/le groupement d'intérêt économique, pour lequel j'interviens, ne tombe pas
- Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché à nos torts exclusifs, ne pas tomber

Nous affirmons, sous peine de résiliation du marché, à leurs torts exclusifs, que les sociétés pour lesquelles nous intervenons ne tombent pas

sous le coup des interdictions énumérées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics concernant les liquidations, faillites personnelles, les infractions au code général des impôts, les interdictions d'ordre législatif, réglementaire ou de justice.

Les déclarations similaires des sous-traitants énumérés plus haut sont annexées à cet acte d'engagement.

IX. ASSURANCES

Contractant unique ou cotraitant A :

Compagnie
d'assurance

N° de police

Cotraitant B :

Compagnie
d'assurance

N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

X. ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre m'est notifiée dans un délai de 120 jours qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Fait à le

Le(s) contractant(s) (cachets et signatures)

XI. ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Est acceptée la présente offre pour valoir marché :

A

Le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

Elle est complétée par les annexes suivantes :

- Annexe n°1 relative à la présentation d'un sous-traitant (ou DC4) ;
- Annexe n°2 relative à la désignation et répartition des cotraitants en cas de groupement
- Annexe n°... relative aux demandes de précisions ou de compléments sur la teneur des offres (ou OUV6)
- Annexe n°... relative à la mise au point du marché (ou OUV11) ;
- Autres annexes (A préciser) :

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Certificat de cessibilité établi en date duà

OU

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

1 La totalité du marché dont le montant est de *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

2 La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à *(indiquer en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

3 La partie des prestations évaluée à *(indiquer le montant en chiffres et en lettres)* :

.....
.....

et devant être exécutée par.....

en qualité de : membre d'un groupement d'entreprise / sous-traitant

A le

ANNEXE 1 : RELATIVE A LA DECLARATION DE SOUS-TRAITANCE

Le présent formulaire est un modèle de déclaration de sous-traitance.

Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.

A – Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Commune d'ARAMON - Place Pierre RAMEL - BP 54 - 30 390 ARAMON

Tél: 04 66 57 38 00

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 127 et suivants du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Maire - Mairie d'ARAMON - Place Pierre RAMEL - 30 390 ARAMON

B – Objet du marché public

MARCHE 18.T.01 – Réfection et création de signalisation horizontale.

C – Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;

D – Identification du candidat du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

E – Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale :

Adresse :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone : Télécopie :
Numéro de SIRET : Code APE :
Numéro de TVA intracommunautaire :
Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 135 du code des marchés publics) :

NON OUI
(Cocher la case correspondante.)

F – Nature et prix des prestations sous-traitées

Nature des prestations sous-traitées :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

Taux de la TVA :
Montant maximum HT :
Montant maximum TTC :

Modalités de variation des prix :

G – Conditions de paiement

Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

Compte ouvert au nom de		Clé RIB
Sous le numéro		
Banque		
Code Banque		
		Code Guichet

Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :
 NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

H – Capacités du sous-traitant

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur dans le règlement de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

I – Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3,
- 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union Européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J – Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 135 du code des marchés publics, en produisant en annexe du document :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,

OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus aux articles 127 et suivants de la sous-section n°1 de la Section n°3 du titre IV- Exécution du marché public du code des marchés publics qui est joint au présent document ;

OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K – Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

A le

Le sous-traitant

A..... le

Le candidat

Le représentant du pouvoir adjudicateur, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le

Le représentant du pouvoir adjudicateur :

ANNEXE 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC	Signature
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :					
	TOTAUX				

ANNEXE N° 1 : Relative à la déclaration de sous-traitance

*Le présent formulaire est un modèle de déclaration de sous-traitance qui peut être utilisé par les candidats ou titulaires de marchés publics ou d'accords-cadres pour présenter un sous-traitant.
Ce document est fourni par le candidat ou le titulaire au pouvoir adjudicateur ou à l'entité adjudicatrice soit au moment du dépôt de l'offre soit après le dépôt de l'offre.*

A – Identification du pouvoir adjudicateur

Désignation du pouvoir adjudicateur :

Commune d'ARAMON

Place Pierre RAMEL

30 390 ARAMON

Tél: 04 66 57 38 00

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics (nantissements ou cessions de créances) :

Monsieur le Maire

Mairie d'ARAMON

Place Pierre RAMEL

30 390 ARAMON

B – Objet du marché public ou de l'accord-cadre

18.T.01 - REFECTION ET CREATION DE SIGNALISATION HORIZONTALE

C – Objet de la déclaration du sous-traitant

La présente déclaration de sous-traitance constitue :

(Cocher la case correspondante.)

une annexe à l'acte d'engagement remis par le candidat ;

un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement ;

un acte spécial modificatif ; il annule et remplace la déclaration de sous-traitance du

D – Identification du candidat ou du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat ou du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises candidat ou titulaire, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]

E – Identification du sous-traitant

Nom commercial et dénomination sociale

.....
.....

Adresse

.....
.....
.....

Adresse électronique

.....

Numéro de téléphone : Télécopie :

Numéro de SIRET : Code APE :

Numéro de TVA intracommunautaire :

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant :

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (article 115 du code des marchés publics) :

NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

F – Nature et prix des prestations sous-traitées

Nature des prestations sous-traitées :

Montant maximum des sommes à verser par paiement direct au sous-traitant :

Taux de la TVA :

Montant maximum HT :

Montant maximum TTC :

Modalités de variation des prix :

G – Conditions de paiement DC4

Compte à créditer :

(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal.)

· Ouvert au nom de :

pour les prestations suivantes :

Domiciliation :

Code banque : Code guichet : N° de compte : Clé RIB :

IBAN :

BIC :

Conditions de paiement prévues par le contrat de sous-traitance :

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance :

NON OUI

(Cocher la case correspondante.)

H – Capacités du sous-traitant DC4

Récapitulatif des pièces demandées par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice dans l'avis d'appel public à la concurrence, le règlement de consultation ou la lettre de consultation qui doivent être fournies, en annexe du présent document, par le sous-traitant pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

I – Attestations sur l'honneur du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

a) Condamnation définitive :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3,
- 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l'article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;

b) Lutte contre le travail illégal :

- ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1, L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l'Union européenne ;
- pour les contrats administratifs, ne pas faire l'objet d'une mesure d'exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;

c) Obligation d'emploi des travailleurs handicapés ou assimilés : pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés ;

d) Liquidation judiciaire : ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l'article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l'objet d'une procédure équivalente régie par un droit étranger ;

e) Redressement judiciaire : ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d'une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l'accord cadre ;

f) Situation fiscale et sociale : avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté

les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s'être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l'organisme chargé du recouvrement ;

g) Marchés de défense et de sécurité :

- ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
- avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;

h) que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.

J – Cession ou nantissement des créances résultant du marché public

(Cocher les cases correspondantes.)

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial ; le titulaire établit qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 116 du code des marchés publics, en produisant en annexe du DC3 :

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré,
OU

une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances.

La présente déclaration de sous-traitance constitue un acte spécial modificatif :

le titulaire demande la modification de l'exemplaire unique ou du certificat de cessibilité prévus à l'article 106 du code des marchés publics qui est joint au présent document ;
OU

l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité ayant été remis en vue d'une cession ou d'un nantissement de créances et ne pouvant être restitué, le titulaire justifie soit que la cession ou le nantissement de créances concernant le marché public est d'un montant tel qu'il ne fait pas obstacle au paiement direct de la partie sous-traitée, soit que son montant a été réduit afin que ce paiement soit possible. Cette justification est donnée par une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement de créances résultant du marché qui est jointe au présent document.

K – Acceptation et agrément des conditions de paiement du sous-traitant

A le A..... le

Le sous-traitant Le candidat ou le titulaire

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice, compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.

A le

Le représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice :

ANNEXE 2 : DESIGNATION DES CO-TRAITANTS ET REPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : Code APE..... N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	TOTAUX			